

le. Mar 1816.

61

à S. P. le Ministre d' l'Intérieur
Comte de l'Empire

Monsieur

Le greveur de mes affaires m'a fait savoir qu'il a été totallement arrêté

un jeune homme M^r. Tizzamano N^r à Staque fut envoyé à Rome il y a environ 3 ans pour y cultiver son goût & ses dispositions pour les arts, de quel le papa Benoît a voulu développer dans l'école d'art à Rome assignant à lui un état de 1800 f. ^{dans laquelle il} a ajouté jusqu'à la fin de 1813, époque où les communications avec Corfou ont cessé.

Il m'a été recommandé par le Pape, le Gouverneur M. Doycile et le Commissaire du Gouvernement, pour que je le servisse dans ses Etudes ^{je n'ai pas trop demandé que} pour faciliter les autorités sur le développement des dispositions de ce jeune homme naturellement avide d'instruction et qui ^{jusqu'à} très bien profité de son séjour à Rome séparé de sa patrie & privié des ressources quelle lui fournit j'en ai pu être indifférent à la position et lui ai donné quelque secours provisoire, lui promettant que V. C. le prendrait sous sa protection et ne le délaissait pas dans une circonstance aussi périlleuse mais qui probablement ne sera que momentanée Je vous prie donc Monsieur de lui accorder provisoirement sur le fond d' l'Écol. la continuation du traitement de 1800 f. par mois avec lesquels l'administration lui fait trouver moyen de subsister à son entretien et à son frais d'études.